



## UNION SYNDICALE DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff  
Tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60  
E-mail : [uspsy@free.fr](mailto:uspsy@free.fr)

### MOTION : La certification

Les procédures actuelles de certification sont totalement inadaptées à l'évaluation du travail en psychiatrie.

Fondée sur deux axes - la visite de l'établissement par des « experts » et le compte rendu d'évaluation des pratiques professionnelles - la certification est une perte d'argent pour l'établissement et de temps pour les professionnels qui ne peuvent en rien améliorer notre exercice professionnel.

En effet, elle ne tente pas d'évaluer la qualité des soins mais leur conformité à des protocoles établis par la haute autorité de santé. Dans une discipline où la diversité des pratiques est une richesse, que nous revendiquons, l'écart par rapport aux protocoles est sans rapport avec la qualité des soins prodigués.

A l'inverse de ces contrôles infantilisants, nous proposons de libres échanges sur les pratiques cliniques et institutionnelles entre pairs et avec les autres professionnels de la discipline, dans le cadre du secteur, de l'E. P. S. M. et entre établissements, par exemple sous forme de jumelage, non pour aboutir à un consensus stérilisant, mais pour s'enrichir dans une confrontation mutuelle.